



# TITRE D'INITIATEUR AUX ARTS DU CIRQUE « TIAC »

Date de formation : en 2022

## Fiche métier

L'initiateur aux arts du cirque encadre des activités d'apprentissages techniques, éducatifs et artistiques dans son champ d'activité.

Il a pour mission de donner goût aux arts du cirque. Il anime des activités de sensibilisation, découverte et initiation. Il connaît et accompagne l'ensemble des disciplines (polyvalence) dans la logique d'une activité d'expression et de création.

Il est responsable de son action sur le plan pédagogique, technique et artistique. Son projet d'animation s'inscrit dans le projet de la structure.

Il assure la sécurité des publics dont il a la charge.

Il travaille seul ou en équipe sous la gouverne d'un directeur, d'un responsable pédagogique ou d'un coordinateur pédagogique.

## Objectifs de formation

- Encadrer, animer à un niveau sensibilisation à initiation les publics dans une structure
- Participer à la vie de la structure
- Concevoir des séances pédagogiques
- Intégrer ses séances dans un projet d'activité
- Appréhender la démarche de progression

## Public concerné

Avoir au minimum 17 ans.

Tout public ayant validé les tests de sélections.

Avoir obtenu le PSC1 il y a moins de 3 ans.

Avoir trouvé un lieu de stage (école adhérente et agréée à la fédération Française des écoles de cirque).

## Pré-requis

Des tests préalables sont organisés avant la formation. Ils permettent de vérifier que les compétences techniques minimales pour entrer en formation sont acquises.





## Candidature

Le candidat télécharge un dossier de candidature sur le site internet du [CRAC](#).

Ce dossier doit être renseigné et renvoyé au CRAC avant une date imposée

Si tous les documents sont en ordre et toutes les conditions respectées, les candidats dont le dossier a été retenu seront convoqués aux journées de tests d'exigences préalables qui se déroulent en amont de la formation.

## Modalités d'organisation et Lieu de la formation

105 h de formation en centre de formation réparti sur 3 semaines

105 h de stage pratique en entreprise

Première session théorique	Stage en entreprise	Seconde session théorique
70h en centre de formation sur 2 semaines (BLOC 2)	105 h de stage en école adhérente et agréée FFEC	35h en centre de formation FFEC sur 1 semaine (BLOC 1, 3, 4)

Centre régional des arts du cirque de Lomme  
Parc Naturel Urbain  
16, rue du château d'Isenghien  
59160 LOMME  
03 20 08 26 26

Directrice de l'organisme de formation : Sandrine Dumont – [sandrine@craclomme.fr](mailto:sandrine@craclomme.fr)

Responsable pédagogique : Florence Amice-Merlin – [florencecrac@gmail.com](mailto:florencecrac@gmail.com)

Gestion administrative de la formation : Marina Karapetyan – [accueil@craclomme.fr](mailto:accueil@craclomme.fr)

## Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, Travaux dirigés, Travaux pratiques.

## Contenu de la formation

### Module technique de cirque : 38.5h

- Connaître les bases pédagogiques pour les 5 familles des techniques de cirque
- Comprendre les mécanismes d'apprentissage dans les techniques

### Module référentiel théorique : 12.5 h

- Connaissance des publics enfants et adolescents
- La séance pédagogique





### Module sante et sécurité : 12 h

- Connaître les enjeux de sécurité par rapport aux techniques
- Connaître les enjeux de sécurité par rapport aux pratiquants

### Module créativité : 7 h

### Module environnement professionnel : 7h

- Législation
- Paysage professionnel
- La FFEC

### Module histoire du cirque : 3 h

### Module méthodologie : 25h

- Le projet pédagogique
- Technique d'animation
- Analyse de pratique

## Modalités d'évaluation / Dispositif de suivi

Epreuves	Modalités	Temps évaluation	Bloc de compétence
Soutenance professionnelle	Dossier professionnel	40 mn	B1 – B3 - B4
Séance d'initiation aux arts du cirque	Mise en situation professionnelle	120 mn	B2

## Profil des formateurs

Formateurs du centre titulaire du BPJEPS activités du cirque, consultants spécialistes dans leur domaine de compétence.

## Moyens techniques

- salles de travail, chapiteaux de répétition, chapiteau de spectacle du CRAC équipés aux techniques enseignées
- vestiaires, douches
- salles de danse de la ville
- matériel de cirque adapté
- centre de ressources (salle de classe, roulotte documentation, ordinateurs, vidéo projecteurs, lieux de travail administratif)
- véhicules



Association "Et vous trouvez ça drôle !!!"

16, rue du château d'isenghien ● 59160 LOMME  
Tél : 03 20 08 26 26 ● Fax : 03 20 08 26 27  
Courriel : ecoledecirque@cracloomme.fr

SIRET : 39767967100024  
Code APE : 8552Z  
Association loi 1901 déclarée  
en préfecture du Nord-Pas-de-Calais  
sous le n° W595003505



## Coût de la formation

**Pré-requis** : 50 euros sans limite de validité  
**TIAC** : 1575 euros

## Accessibilité

En fonction du profil du stagiaire et des conditions techniques de la formation, celle-ci est accessible aux personnes présentant une situation de handicap. Merci de prendre contact avec notre référent handicap pour solliciter un entretien : [sandrine@craclomme.fr](mailto:sandrine@craclomme.fr)

## Démarche qualité

*Dans le cadre de notre démarche sur l'amélioration et la qualité de notre offre de formation professionnelle, nous donnons la possibilité aux candidats, stagiaire ou partenaire de nous faire remonter les dysfonctionnements éventuels dans la mise en place de nos formations. Merci de bien vouloir nous le signaler dans le formulaire [en cliquant ici](#).*



Association "Et vous trouvez ça drôle !!!"  
16, rue du château d'isenghien • 59160 LOMME  
Tél : 03 20 08 26 26 • Fax : 03 20 08 26 27  
Courriel : [ecoledecirage@craclomme.fr](mailto:ecoledecirage@craclomme.fr)

SIRET : 39767967100024  
Code APE : 8552Z  
Association loi 1901 déclarée  
en préfecture du Nord-Pas-de-Calais  
sous le n° W595003505